



**CCAS**  
CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE PEYPIN

**DELIBERATIONS EXAMINES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS  
EN SEANCE DE JEUDI 6 MARS 2025**

Le quorum (au moins de 5 élus présents) étant atteint,  
L'assemblée peut valablement délibérer  
(Article L2121-25 CGCT)

N° DE DELIBERATION	OBJET	SENS DES VOTES		
		POUR	CONTRE	ABS
0001/2025	Débat sur le rapport d'orientations budgétaires du Ccas - Exercice 2025	8		
0002/2025	Règlement intérieur relatif à la domiciliation des personnes sans domicile stable	8		
0003/2025	Convention de partenariat avec l'association départementale FRANCE ALZHEIMER	8		

Le Président du CCAS,  
Frédéric GIBELLOT

